



Tabac

Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** :

Aquitaine : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

N°08
08/08/2018



Animateur filière

Alexandra Labache
FREDON Aquitaine

a.labache@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE
ARVALIS

K.KANE@arvalisinstitutduvegetal.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers
Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Tabac
N°8 du 08/08/2018»



Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : stade très hétérogène sur les parcelles de référence. 50% de fleurs ouvertes en moyenne sur les tours de plaine.

Observations parasitaires

Maladies

- **Mildiou** : nombre de parcelles touchées limité mais apparition de dégâts.
- **Viroses** : nombre de secteurs touchés important. Présence de dégâts modérés.
- **Stolbur** : apparition des premiers symptômes sur un secteur.
- **Alternariose, Sclérotinia et Rhizoctone** : observation sur un secteur.
- **Pourriture molle** : dégâts modérés sur un secteur.

Ravageurs

- **Réseau de piégeage** : captures faibles d'*Agrotis ipsilon*, d'*Agrotis segetum* et d'*Helicoverpa*.
- **Noctuelles défoliatrices** : traces observées sur quelques parcelles. Dégâts modérés sur un secteur. Seuil théorique de risque non atteint.
- **Pucerons** : signalements faibles. Dégâts limités mais plus importants que précédemment.
- **Punaises** : en plein développement. Activité forte. Dégâts modérés mais étendus.
- **Nématodes** : peu de signalements mais dégâts importants sur certaines parcelles touchées.
- **Cicadelles, vecteur de stolbur** : présence sur deux secteurs. Premiers dégâts modérés signalés.

Adventices

- Présence de quelques adventices en quantité faible. Parcelles propres dans l'ensemble.
- **Ambroisie à feuilles d'armoise** : signalez sa présence.

Autres plantes parasites

- **Orobanche rameuse** : fort développement depuis le dernier BSV.

Auxiliaires

- Présence de coccinelles, syrphes, chrysopes et micro-hyménoptères.

Stade de la culture

• Parcelles de référence

Les stades sont encore très hétérogènes d'une parcelle à une autre pour ce bulletin de santé du végétal.

Les différents stades pour chaque parcelle sont synthétisés dans le tableau suivant :

Stade	Parcelles de référence
Chou	- Puch d'Agenais (47)
Montaison (BBCH5010)	- Masseube (32)
1 fleur ouverte (BBCH6000)	- Saint Palais de Phiolin (17)
50% de fleurs ouvertes (BBCH 6050)	- Aussevielle (64)
Début de récolte Virginie (BBCH8090)	- Amuré (79)
Mi-récolte Virginie (BBCH8090)	- Loupiac de la Réole (33) - Cuzorn (47)
Récolte Burley (BBCH8090)	- Saint-Pierre-d'Eyraud (24)

Dans l'ensemble, les parcelles de référence sont propres et saines à l'exception de celle de Saint Palais de Phiolin (17) qui présente du mildiou.

Le Burley est en cours de maturité, en attente de récolte sur la parcelle de Saint-Pierre-d'Eyraud (24). Pour la parcelle de Cuzorn (47), inhibition faite sur Virginie et Burley, le Burley a été écimé et un troisième passage a été effectué sur le Virginie. La récolte des cutters se fait actuellement sur la parcelle de Loupiac de la Réole (33). Un premier passage a été fait pour la récolte du Virginie sur la parcelle de Saint-Palais de Phiolin (17). La parcelle d'Amuré est en cours de récolte et cette dernière est de bonne qualité.



Récolte du Burley / Tabac écimé

Photo : D. Saurel – Midi tabac / N. Barret - TGA

• Parcelles tour de plaine

En tour de plaine, les parcelles sont pour la plupart soit au stade 50% de fleurs ouvertes (BBCH 6050), soit au stade début de récolte virginie (BBCH 8090).

Les parcelles au stade 50% de fleurs ouvertes (BBCH6050) sont les suivantes :

- Saint-Sylvestre-sur-Lot (47)
- Saussens (31)
- Thuret (63)
- Horsarrieu (40)
- Charre (64)
- Campuzan (65)

Les parcelles au stade début de récolte Virginie (BBCH8090) sont celles de :

- La Fouillade (12)
- Vivonne (86)
- Saintes (17)

Les parcelles de la zone de Bergerac (24) présentent un léger retard car elles sont au stade 1 fleur ouverte (BBCH6000). Dans le secteur de Senestis (47), le stade est début de récolte Burley (BBCH8090).

Les récoltes de Virginie ont débuté et sont en cours dans les secteurs de La Fouillade (12), de Vivonne (86) ainsi que dans celui de Sarlat-la-Canéda (24). Dans le Bergeracois, les récoltes sont imminentes. Pour les parcelles d'Horsarrieu (40), Campuzan (65) et Charre (64), le Virginie est en cours de récolte alors que le Burley est à l'écimage. Le Virginie est également en cours de récolte dans le secteur de Saintes (17).

Pour le secteur de Thuret (63), les récoltes débiteront aux alentours du 15 août pour le Burley et du 9-10 août pour celui de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47). Sur ce dernier les tabacs sont en majorité à la seconde inhibition.

Il a été indiqué que les fortes chaleurs accélèrent la maturité et que le manque d'eau risque de précipiter les récoltes dans le secteur de Bergerac (24). Les tabacs non irrigués commencent également à souffrir dans la zone de Thuret (63).



Tabacs souffrant de manque d'eau

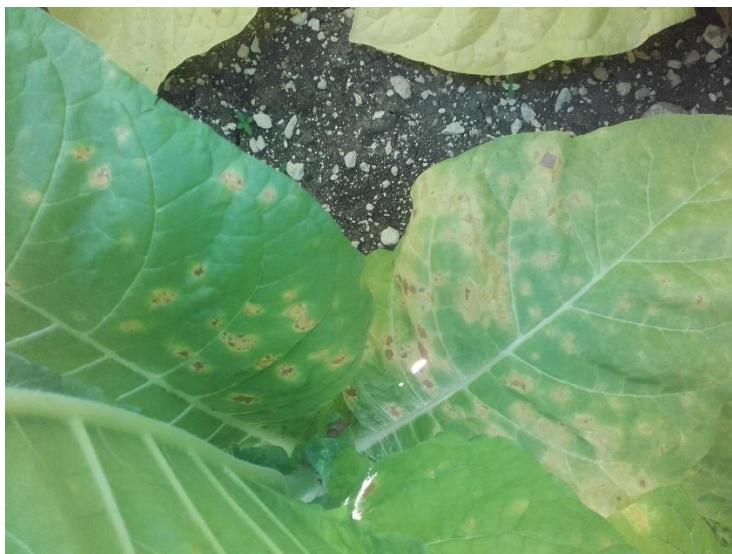
Photo : D. Saurel – Midi tabac

Observations parasitaires

Les observations ont été réalisées sur une surface d'environ 1095 ha.

Maladies

- Mildiou



Mildiou sur feuilles de tabac

Photo : D. Saurel – Midi tabac

En tour de plaine, des symptômes (1%) ont été observés dans le secteur de La Fouillade (12) sur 5 ha et de Thuret (63) sur 1 ha. Des dégâts inférieurs à 20% sont constatés dans la zone de Saintes (17) sur 2 ha.

La parcelle de référence de Saint-Palais de Phiolin (17) présente du mildiou à hauteur de 5%.

Evaluation du risque :

La période du plein champ est à risque pour le développement du mildiou, de la croissance des premières feuilles à la récolte. Les secteurs touchés sont moins nombreux et les surfaces moins importantes que lors du dernier BSV. Cependant, contrairement au dernier BSV, certaines parcelles présentent des dégâts modérés. Surveillez vos parcelles et appliquez les mesures prophylactiques.

Conditions favorables au développement du mildiou :

- Hygrométrie élevée (>70%) ;
- Températures comprises entre 16°C et 23°C ;
- Temps couvert ;
- Eau libre sur les feuilles ;
- Tabac sensible.

Mesures prophylactiques contre le mildiou au champ :

- Si les premières taches apparaissent, limiter les irrigations au maximum ;
- Détruire les plants dès la fin des prélèvements pour la plantation et les repousses après la récolte afin d'éviter la multiplication de la maladie.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Mildiou.pdf

• **Viroses**



Viroses CMV

Photo : D. Saurel – Midi tabac

Les Viroses touchent maintenant de nombreux secteurs. Les Viroses AMV, CMV, TMV ainsi que PVY sont présentes.

Les informations liées à ces viroses, sur les parcelles en tour de plaine, sont synthétisées dans le tableau suivant :

	Viroses AMV, CMV, TMV	Viroses PVY
Symptômes (1%)	<ul style="list-style-type: none"> - La Fouillade (12) sur 5 ha - Vivonne (86) sur 60 ha 	<ul style="list-style-type: none"> - La Fouillade (12) sur 1 ha - Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 3,5 ha - Vivonne (86) sur 60 ha - Thuret (63) sur 1 ha
Dégâts (<20%)		<ul style="list-style-type: none"> - La Fouillade (12) sur 40 ha - Vivonne (86) sur 8 ha

La parcelle de référence de La Fouillade (12) est également touchée par les viroses AMV, CMV, TMV sur 1%.

Evaluation du risque :

Les parcelles touchées par les viroses ont nettement augmenté avec l'apparition de dégâts modérés.

Le risque est important.

Les viroses peuvent affecter les tabacs que ce soit au stade pépinière ou au stade du plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Surveillez cependant vos champs et appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus.

Mesures prophylactiques contre les viroses :

- Utiliser des variétés résistantes ;
- Apprendre à reconnaître les différentes viroses ;
- Connaître le mode de transmission afin de limiter la propagation ;
- Nettoyer les outils qui peuvent transmettre les virus par simple contact ;
- Allonger la rotation sur une parcelle infestée.

Plus d'informations sur le lien suivant :

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes techniques/Fiches Bio-agresseurs Tabac/Fiche Viroses.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Viroses.pdf)

• **Alternariose**



Des symptômes (1%) d'alternariose ont été signalés, en tour de plaine, dans le secteur de La Fouillade (12) sur 1 ha.

Evaluation du risque :

Le stade du plein champ est à risque pour le développement de l'alternariose. Cependant les symptômes ne touchent qu'un secteur et sur une surface peu importante. **Le risque est modéré.** Surveillez vos plantations et appliquez les mesures prophylactiques.

Conditions favorables au développement du champignon :

- Contaminations à partir du sol, à la suite de projections d'eau ;
- L'humidité favorise le développement de l'alternaria et notamment les longues périodes de pluies survenant durant la récolte ;
- Température optimum : 20 à 25°C.

Mesures prophylactiques contre l'alternaria au champ :

- En cours de culture, ne pas broyer ni enfouir dans le sol les parties des plantes restant au champ et particulièrement les tiges ;
- Apporter une fumure équilibrée, suffisamment pourvue en potasse et en phosphate ;
- Réduire légèrement la densité de plantation afin de favoriser l'aération des plantes.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Alternariose.pdf

• **Stolbur**



Stolbur sur plant de tabac

Photo : D. Saurel – Midi tabac

Les premiers symptômes de stolbur sont apparus, en tour de plaine, dans le secteur de Vivonne (86) sur 22 ha.

Rappel des symptômes

- Jaunissement inter-nervaire puis blanchiment sur feuilles évoluant du bas de la plante vers les médianes ;
- En-tête, prolifération de bourgeons cassants, épaissement des feuilles et durcissement de la cime ;

- Floraison difficile et souvent avortée (pistil non développé). Les pieds malades sont dispersés au hasard dans la parcelle ;
- Feuilles récoltées de mauvaise qualité. Elles moisissent en cours de séchage et leurs tissus sont charbonneux et mal colorés.

Evaluation du risque :

Les stades à risque pour le développement du stolbur sont principalement l'élongation de la tige. La cicadelle vectrice de stolbur est à l'origine de son apparition. Pour l'instant, seul un secteur est touché par des symptômes de stolbur. Cependant le stade actuel du tabac ainsi que la présence de cicadelles engendrent **un risque important d'apparition de stolbur**. Surveillez vos plantations et appliquez les mesures prophylactiques.

Mesures prophylactiques

- Eliminer les mauvaises herbes et particulièrement le liseron, les orties et la morelle noire...
- Eviter de mettre le tabac à proximité de cultures sensibles, comme la tomate, la pomme de terre, le poivron...

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Sclerotinia.pdf

• Sclérotinia

Des traces (1%) de sclérotinia ont été détectées, en tour de plaine, dans le secteur de Vivonne (86) sur 15 ha.

Evaluation du risque :

Tous les stades du tabac sont à risque pour le développement de sclérotinia. Cependant seul un secteur présente des traces de sclérotinia et il n'y a pas de dégâts. Le risque est donc faible. Pour les secteurs touchés, appliquez toutefois les mesures prophylactiques.

Mesures prophylactiques contre le sclérotinia :

- Respecter les rotations ;
- Eviter les précédents pouvant potentiellement héberger le parasite (colza, tournesol...) ;
- Précédent idéal = céréales à paille ;
- Raisonner la fertilisation azotée et l'irrigation ;
- En plein champ, éviter les irrigations par aspersion en fin de journée, pour que le feuillage soit sec avant la nuit ;
- En fin de culture, il faut absolument éliminer et détruire les plantes atteintes et leurs scléroties et éviter « d'étendre » les tiges dans les parcelles.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Sclerotinia.pdf

• Pourriture molle

Des dégâts (<20%) liés à de la pourriture molle sont observés sur 6 ha, en tour de plaine, secteur de Saussens (31). Cette pourriture molle correspond à des pourritures du collet éparses sur le tabac Burley. Cela entraîne le flétrissement des pieds.

• Rhizoctone

Des symptômes de rhizoctone ont été observés, en tour de plaine, sur 2,5 ha dans le secteur de Thuret (63).

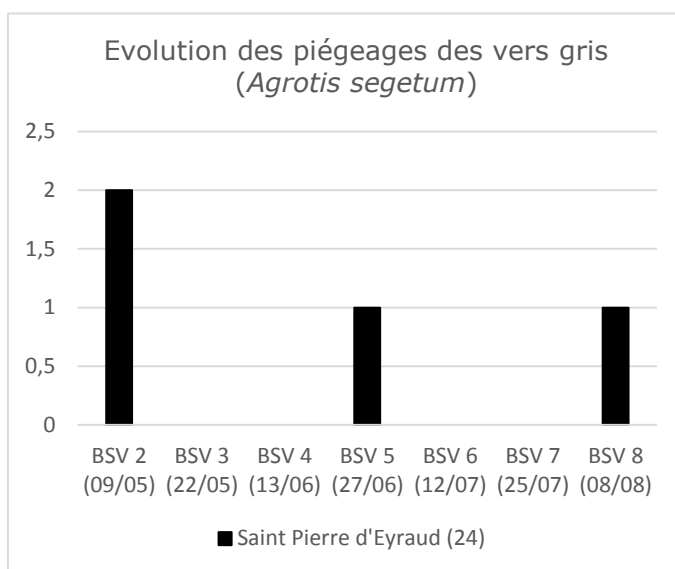
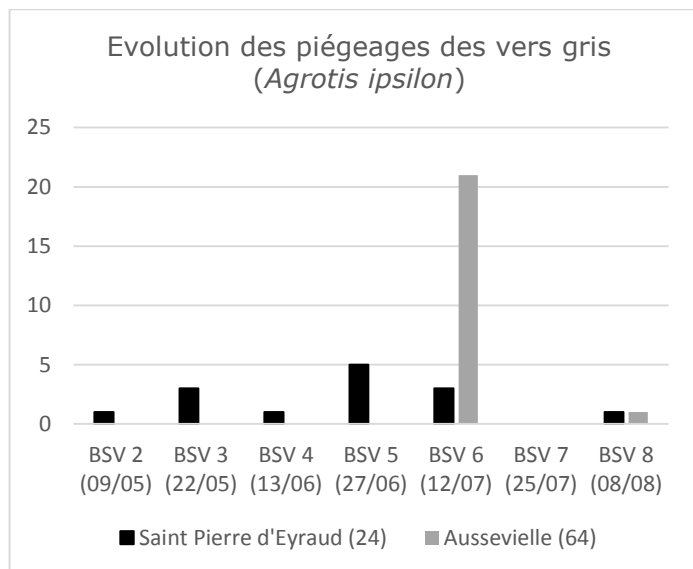
Ravageurs

• Réseau de piégeage

Dans la période du 26 juillet au 8 août 2018, 1 *Agrotis ipsilon* et 1 *Agrotis segetum* ont été piégés sur la parcelle de Saint-Pierre d'Eyraud (24) et 1 *Agrotis ipsilon* sur celle d'Aussevielle (64).

Les captures d'*Helicoverpa* continuent sur la parcelle de Saint-Pierre d'Eyraud (24). 3 *Heliothis armigera* ont été piégés.

La présence d'*Heliothis armigera* a également été signalée, en tour de plaine, sur les secteurs de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 1,5 ha et sur celui de Campuzan (65) sur 5 ha.



• Noctuelles défoliatrices

En tour de plaine, des traces ont été signalées dans les zones de La Fouillade (12) sur 1 ha, de Thuret (63) sur 2 ha ainsi que dans celles d'Horsarrieu (40) sur 5 ha.

Des dégâts, inférieurs à 20%, ont également été observés, en tour de plaine, dans le secteur de Charre (64) sur 5 ha.

Evaluation du risque :

Des traces de la présence de noctuelles défoliatrices sont encore signalées et elles ont parfois engendré des dégâts modérés. Le seuil théorique de risque de 5% des pieds attaqués n'est pas atteint.

Plus d'informations sur le lien suivant :

http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Noctuelles_terricoles.pdf

• Pucerons

Des traces de pucerons sont observées sur les parcelles, en tour de plaine, de Vivonne (86) sur 110 ha, de La Fouillade (12) sur 8 ha et de Bergerac (24) sur 3 ha.

Des dégâts limités (<20%) sont observés sur les parcelles, en tour de plaine, de Vivonne (86) sur 80 ha.

Evaluation du risque :

Les signalements liés à la présence de pucerons restent stables. Des dégâts modérés liés à leur présence sont observés. Ces derniers sont encore limités mais plus importants que précédemment. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les infestations et les maîtriser. Protégez les auxiliaires naturels.

• Punaises

Les punaises se sont encore développées depuis le dernier BSV, les parcelles infestées sont plus nombreuses et l'activité de ces dernières est également plus importante.

Des traces de punaises sont visibles, en tour de plaine, sur les secteurs suivants :

- La Fouillade (12) sur 2 ha ;
- Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 2 ha ;
- Saussens (31) sur 20 ha ;
- Vivonne (56) sur 180 ha ;
- Thuret (63) sur 15 ha ;
- Bergerac (24) sur 6 ha ;
- Saintes (17) sur 6 ha.

Des dégâts, inférieurs à 20%, liés à l'activité des punaises sont présents, en tour de plaine, dans les secteurs de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 1,8 ha, de Saussens (31) sur 5 ha et de Vivonne (86) sur 50 ha.

Evaluation du risque :

Le stade du plein champ est une période à risque pour le développement des punaises. Les punaises continuent leur développement avec une activité importante. Elles commencent à engendrer des dégâts sur des surfaces assez importantes. Le risque est fort. Surveillez leur apparition et appliquez les mesures prophylactiques.

Mesures prophylactiques contre les punaises :

- Maintenir la parcelle et ses abords propres dès la mi-avril ;
- Supprimer manuellement les adultes, les larves et les pontes en culture.

• Nématodes

Des dégâts liés aux nématodes, supérieurs à 20% par zone, sont toujours signalés, en tour de plaine, dans le secteur de Saintes (17) sur 1 ha.

Des traces sont également visibles sur les parcelles, en tour de plaine, secteur de La Fouillade (12) sur 3 ha. Dans cette zone, il s'agit de nématodes à galles (Méloïdogynes) sur 1 ha et de nématodes à kystes (Globodera) sur 2-3 ha.

Evaluation du risque :

Les signalements liés à la présence de nématodes restent faibles. Leur présence n'a été observée que sur peu de parcelles. Mais certaines parcelles touchées présentent des dégâts importants. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières attaques.

Mesures prophylactiques contre les nématodes :

- Labourer, butter ;
- Exporter les racines du tabac en fin de culture ou les maintenir à l'air libre sous le soleil ;
- Nettoyer les outils (travailler les parcelles infestées en dernier) ;
- Réaliser une rotation culturale (4 ans) et utiliser des variétés non sensibles ;
- Utiliser des cultures nématicides ;
- Gérer les adventices.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Nematodes.pdf

• Cicadelles, vecteur de stolbur

Des traces de cicadelles, vecteur de stolbur, ont été repérées, en tour de plaine, dans la zone de La Fouillade (12) sur 1 ha et de Vivonne (86) sur 15 ha.

Des dégâts, inférieurs à 20%, ont été observés, en tour de plaine, dans le secteur de Vivonne (86) sur 15 ha.

Evaluation du risque :

La période à risque en ce qui concerne l'activité des cicadelles s'étend de l'élongation de la tige à la récolte. Leur activité serait favorisée par les étés chauds et secs. Les conditions climatiques actuelles : températures élevées et pluviométrie faible peuvent favoriser leur activité. Le risque est accru.

Mesures prophylactiques contre les cicadelles :

- Un labour peut détruire les larves dans le sol et un désherbage soigné est nécessaire ;
- La lutte curative contre le phytoplasme est impossible une fois que la plante est infestée ;
- La lutte préventive doit être dirigée contre la cicadelle, elle seule peut limiter le développement du stolbur sur la culture ;
- L'outil piège jaune peut donc être un bon outil d'aide à la décision.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Cicadelle.pdf

Autres plantes parasites

• Orobanche rameuse



Orobanche rameuse

Photo : L. Gatard – CT2F

L'orobanche rameuse est un parasite des racines des plantes dicotylédones. Sans racine et sans chlorophylle, elle est totalement dépendante de son hôte pour s'alimenter.

Symptômes : des défauts de croissance (jaunissement, ralentissement de croissance) sont souvent observés avant le dépérissement total de la plante de tabac, dans le cas d'infestations importantes.

Des traces (1%) d'orobanche sont présentes, en tour de plaine, dans les secteurs de Vivonne (86) sur 130 ha et de Saussens (31) sur 1,3 ha.

L'orobanche a également engendré des dégâts, inférieurs à 20%, en tour de plaine, dans le secteur de Vivonne (86) sur 110 ha et de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 4 ha.

Les parcelles, en tour de plaine, du secteur de Vivonne (86) présentent également des dégâts supérieurs à 20% bien répartis sur 20 ha.

Evaluation du risque :

Le nombre de parcelles touchées par l'émergence d'orobanche a augmenté. Les fortes chaleurs de ces dernières semaines ont favorisé son développement. Les surfaces et le nombre de parcelles touchées sont plus importants avec parfois des dégâts conséquents. Le risque est fort.

Mesures prophylactiques contre l'orobanche :

- Rotation minimum de 4 ans sans plantes hôtes ;
- Maîtriser la lutte contre les adventices ;
- Nettoyer les outils à la sortie de la parcelle infestée ;
- Planter une culture piège ;
- Travailler le sol après récolte et utiliser des outils mécaniques avant que l'orobanche ait le temps de finir son cycle et de grainer ;
- En cas de parcelle fortement infestée, ne plus y cultiver ni tabac ni toute autre plante hôte.

Plus d'informations sur le lien suivant :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Fiches_Bio-agresseurs_Tabac/Fiche_Orobranche.pdf*

Adventices

Quelques adventices sont encore présentes sur certaines parcelles mais ces dernières sont très limitées avec peu de signalements.

En ce qui concerne les tours de plaine, des traces de renouées et de sétaires sont présentes dans le secteur de Charre (64) sur 1 ha, de liserons dans celui de Campuzan (65) sur 2 ha. Les Renouées et amarantes sont également présentes dans le secteur de La Fouillade (12).

Pour les parcelles de référence, seule celle de Saint-Palais de Phiolin présente du liseron (17) à hauteur de 5%.

De l'ambrosie a également été signalée dans le Quercy blanc.

Le carex pose également des problèmes dans le Lot-et-Garonne (47).



Carex dans champ de tabac

Photo : N. Barret - TGA

Ambroisie à feuilles d'armoise : Pensez à signaler sa présence !

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante annuelle dont le pollen, émis de fin juillet à octobre, est très allergisant pour l'homme. Cette plante pose des problèmes de santé publique. En zone agricole, elle cause également des pertes de récoltes.

Les feuilles de l'ambroisie à feuilles d'armoise sont larges, minces et très découpées, de couleur verte sur les deux faces. Les tiges sont rougeâtres et velues avec à leur sommet des fleurs vert jaunâtre sous la forme de longs épis.



Ambroisie à feuilles d'armoise en croissance végétative

Source : FREDON Aquitaine

Ambroisie à feuilles d'armoise au stade floraison

Source : CBNSA

Ambroisie : information importante

Toute observation d'Ambroisie doit être signalée à :

Mme Gaëlle GUYOT – FDGDON 33

Tél. : 09.67.01.58.68

zna@fredon-aquitaine.org

62, rue Victor Hugo

33140 VILLENAVE D'ORNON

Merci de participer au repérage des plantes d'ambroisie et d'en faire le signalement au contact ci-dessus.

Auxiliaires

Coccinelles et Chrysopes

Les signalements liés aux observations de coccinelles et de Chrysopes sont beaucoup moins nombreux. La présence de coccinelles et de chrysopes a seulement été observée sur les parcelles en tour de plaine du secteur de La Fouillade (12). Les coccinelles y sont présentes sur 8 ha et les Chrysopes sur 2 ha.

Syrphes



Larve de syrpe (gauche) et poupe de syrpe (droite)

Photo : N. Barret - TGA

Les syrphes sont présents sur le secteur, en tour de plaine, de La Fouillade (12) sur 12 ha, de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 3 ha ainsi que sur la parcelle de référence de La Fouillade (12) à hauteur de 2%.

- **Micro-hyménoptères**

La présence micro-hyménoptères a été repérée, en tour de plaine, dans le secteur de La Fouillade (12) sur 1 ha.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – Coopérative CT2F

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".